

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Arrêté du 29 mai 2019 fixant la liste d'admission au concours externe d'ingénieurs des mines - Année 2019

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié, portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 fixant les modalités d'organisation du concours externe pour l'accès au corps des ingénieurs des mines ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2018 portant ouverture au titre de l'année 2019 d'un concours externe pour le recrutement d'un ingénieur des mines ;

Vu la liste établie le 24 mai 2019 par le président du jury,

Arrête :

Article 1^{er}

Est déclaré admis au concours externe d'ingénieur des mines (année 2019) :

Liste principale

M. Adrien FACON.

Liste complémentaire

Mme Claire LUCAS.

Article 2

Le chef du service du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 29 mai 2019.

*L'ingénieur des mines, adjoint au chef
de service du conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,*

PIERRE-ÉTIENNE GIRARDOT